

methodologie détaillé du cas pratique svp

Par madi, le 21/11/2007 à 00:33

bonjour à tous

voila mon problème:

je sais les étapes pour faire un cas pratique mais mon problème se situe plus au niveau de la rédaction.

- -les faits:sa c'est bon
- -le problème:le situé par rapport au cas, ensuite comment passé aux règles de droit et surtout comment ajouté un arrêt de jurisprudence?

comment l'inclure dans le cas pratique et faire une bonne structure.et les transition comment elles s'opérèrent d'étape en étape.

pourriez vous m'envoyez un cas pratique corriger sur les vices du

consentement(erreur,dol,violence) svp pour voir comment faire car je rame bcp et je sais pas quoi faire.merci pour votre aide. Lottye not found or type unknown

Par SoNnY54, le 21/11/2007 à 01:30

Pour les cas pratique :

5 parties:

- Rappel des faits
- Qualification juridique
- Règle de droit
- Transposition sur les cas
- Conclusion

Mais parfois on te demande de répondre "seulement" à la question donc juste les parties 2,3,4 voir éventuellement que 3,4.

Par mathou, le 21/11/2007 à 23:07

Si c'est un problème de rédaction, je te propose une chose : reprends un de tes TD avec la correction, et essaie de rédiger le cas pratique en le postant ici. Comme ça on pourra voir où ça cloche et t'aider.

Tu peux aussi regarder dans la section méthodologie du site, j'y ai posté un cas pratique

rédigé en droit international privé pour illustrer un article, ça te donnera peut-être une idée.

Sinon à la BU tu peux trouver des livres de sujets corrigés.